

Délibération 2019 CS 57 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : TRAVAUX MAISON DU PARC – TRANCHE 3 – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAL-
GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE
Christiane NAJI à Grigori GERMAIN
Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES
Mireille BOR à Gaëlle LETERRON
Paule DAPRES à Alain DEILLE

Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME
Félix BOREL à Catherine SERRA
Michel GASPARIN à Anne-Marie CHEREZY
André BERGER à Geneviève JEAN
Christian AUTARD à Yolande PRIMO
Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN
Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO
Pierre BENAS à Pierre FISHER
Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS
Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER
Gilles MOYNE à Claire ARAGONES
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés :

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 prorogée jusqu'au 22 mai 2024 ;

Vu les délibérations du 11 octobre 2019 actant le démarrage officiel du processus de révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon, ainsi que le recrutement d'un chef de projet « révision de la charte » ;

Considérant que le renouvellement du classement et l'élaboration de la nouvelle charte est assurée par le syndicat mixte, sous la responsabilité du Conseil régional ;

Considérant le besoin de se doter de l'ingénierie nécessaire pour mener au mieux la première phase de la révision, à savoir les études préalables ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la demande de subvention Révision de la Charte: Evaluation et diagnostic (1ère phase).

- **APPROUVE** le plan de financement associé et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté

Plan de financement prévisionnel :

Coût annuel du chef de projet :

44 450 €

Coût du chef de projet dédié au diagnostic et à l'évaluation

(8 mois soit de mars à décembre 2020) :

30 000 €

Aide sollicitée auprès de la Région (50 %) :

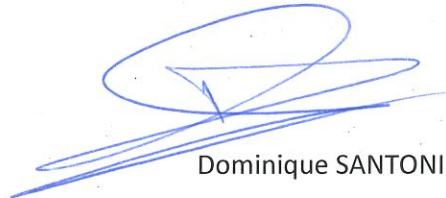
15 000 €

Dépenses (en euros HT/TTC)		Recettes (en euros HT/TTC)		
Type de dépense	Frais de personnel	Région	50%	15 000 €
Parc		Parc		
Crédit		Crédit	50%	15 000 €
Ingénierie	15 000 €	Ingénierie		
Total	30 000 €	Total		30 000 €

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Dominique SANTI